



ASSOCIATION NATIONALE DES GENS DU VOYAGE CITOYENS
9-11, avenue Michelet - 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 82 02 60 13 - Fax. 09 74 44 55 06 - Email : angvc@sfr.fr
Site Internet : www.angvc.fr

SUR LE FRONT

Les publications racistes de VAGO GESTION - 3
"Vidéo-protection" des aires d'accueil, un flicage bien discret - 3

LUTTES ET VICTOIRES

L'ANGVC aux cotés des familles - 4
Expulsions et négociations - 4
Accès au CNED - 4

VIE ASSOCIATIVE

Des instances renouvelées - 5
Le bénévolat à l'ANGVC - 5
Agenda du délégué général - 6
À la mémoire d'Henri Pierre- 7

CULTURES VOYAGEUSES

Lumières des Saintes - 8
Nos conseils podcast - 8
BARVALO - 8



Père Joseph Valet en compagnie d'une des familles dont il fut l'aumônier durant plus de 50 ans. © archives privées du Père Joseph Valet

À LA UNE | Joseph Valet, Rachäï des Voyageurs d'Auvergne nous a quittés

Les témoignages affluent et sont unanimes : le Père Valet, Rachäï des Voyageurs d'Auvergne, était un grand homme. Pendant 50 ans, il a accompagné, tant spirituellement que dans leur défense, les familles manouches d'Auvergne. Sa vie au service des Voyageurs est suffisamment rare pour être honorée.

Joseph Valet, c'est aussi une œuvre composée d'une somme d'articles parus dans la revue "Études Tsiganes", de publications, de photographies, de documents d'archives, et de consignations patientes et prolongées de la langue manouche.

Cette œuvre, qui a suscité et continue de susciter passion et convoitise, produira encore ses effets sur les prochaines générations. Par son travail, il a également contribué à écrire l'histoire des Voyageurs d'Auvergne et à préserver la langue et la culture manouche.

Décoré de l'Ordre National du Mérite, il s'est éteint à l'âge de 96 ans, le 7 avril dernier. Notre association, ainsi que nos adhérents, lui rendent hommage.

William Acker, le Délégué Général

Rédiger cet éditorial par 37°C n'est pas l'exercice le plus agréable qui soit, mais comment se plaindre lorsque chaque jour des familles sans accès à l'eau nous appellent pour demander de l'aide ? En effet, l'accès à l'eau, ce bien le plus élémentaire pour l'être humain, n'est pas toujours accordé aux Voyageurs, parfois contraints à des branchements sauvages pour survivre.

Entre les aires entièrement bétonnées qui deviennent invivables lors des fortes chaleurs, et celles qui ferment l'été sans aucune solution d'accueil alternative, l'accès à un stationnement et à l'eau est une question de survie pour les familles les plus en difficulté. L'ANGVC est mobilisée pour aider les familles confrontées à ces difficultés. Ainsi, nos interventions ont permis cette année d'obtenir des solutions d'accueil temporaires dans certains territoires où rien n'est prévu.

L'action sur le terrain, en lien avec d'autres acteurs locaux, nous permet de résoudre des situations individuelles particulièrement indignes. Cependant, tout cela ne suffit pas, c'est pourquoi nous continuons de porter des demandes de changement au niveau de l'État, contre les fermetures d'aires sans solutions alternatives, et aussi pour qu'un accès aux besoins élémentaires soit assuré dans chaque situation.

Pour cela, nous avons besoin d'aide humaine et matérielle. Je suis donc particulièrement heureux de vous annoncer un nouveau soutien de taille, celui de la Fondation de France, qui s'engage auprès de l'ANGVC pour les 3 prochaines années. Il faut le dire, ce n'était pas gagné. Plus d'une centaine d'associations avaient candidaté à l'appel à projet de la Fondation destiné à la lutte contre les discriminations liées à l'origine. Sur cette centaine de projets, 12 ont été sélectionnés en phase finale et seulement 6 ont été soutenus, dont le projet de l'ANGVC. Ce nouveau financement va permettre une plus grande visibilité de l'association, mais aussi sa croissance.

Ainsi, nous passerons à deux salariés à temps plein à la rentrée prochaine, ce qui nous permettra de renforcer nos capacités en matière d'accompagnement juridique et d'animation de notre réseau de bénévoles.

Le 22 mai dernier, nous nous sommes retrouvés aux Saintes-Maries-de-la-Mer lors de notre assemblée générale annuelle, où nous avons eu le plaisir de vous présenter notre stratégie pour 2023.

Bien sûr, nous resterons sur les fondamentaux : défense des familles, conseil juridique et plaidoyer politique, mais nous développerons également 2 axes prioritaires à travers 2 projets : l'un consacré à la lutte contre les discriminations, l'autre aux mémoires des Voyageurs. Sur ce second sujet, plusieurs chantiers sont d'ores et déjà lancés, sur des sites mémoriels en France avec des académies, des musées, des collectivités ou des associations locales. Je vous donnerai davantage de détails en temps voulu.

Alors, si l'ANGVC prendra quelques vacances au mois d'août, c'est aussi pour mieux se préparer à la rentrée de septembre qui s'annonce particulièrement chargée !

Et pour y faire face, nous aurons besoin de vous ! Merci de continuer à vous mobiliser dans vos territoires, à aider les familles en difficulté, à participer aux schémas départementaux, à nous faire remonter des situations. Plus que jamais, nous avons besoin de nos adhérents, bénévoles et donateurs. N'hésitez pas à parler de l'ANGVC et à proposer l'adhésion ou le don lorsque vous le pouvez.

À ce sujet, nous vous remercions pour votre générosité et particulièrement l'Association Saintoise des Gitans et Amis (ASGA) qui, après leur dissolution, ont décidé de faire don de leur capital à l'ANGVC. Ce geste est le signe d'une confiance forte entre nos deux associations, nous continuerons à porter l'héritage de leur travail et de leurs combats, notamment pour les commémorations annuelles du camp de Saliers. Sur ce, je vous souhaite un très bel été !

SUR LE FRONT

VAGO GESTION à l'origine de publications racistes contre les Voyageurs

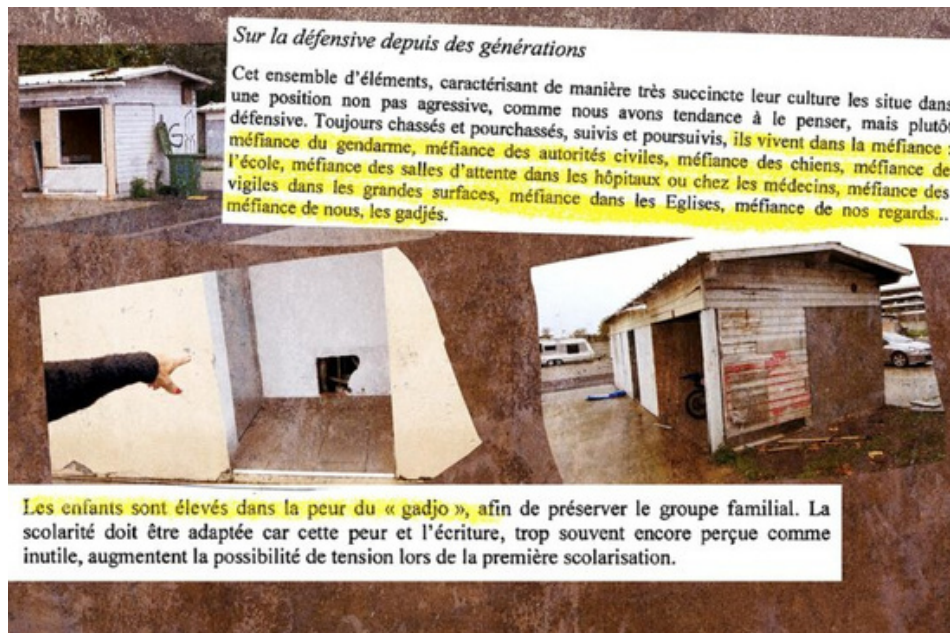


Illustration médiapart

Le 26 juin 2023, Médiapart révélait l'existence d'un document de formation interne à l'entreprise VAGO GESTION. Ce document, intitulé « Le Monde tsigane » et datant de 2017, est digne de ceux de l'époque coloniale où la gestion ethnique était de rigueur. Il fait largement usage de clichés essentialisants, racistes et antitsiganes qui portent atteinte à la dignité de milliers de Voyageurs, usagers des aires d'accueil. Ainsi, il est stupéfiant d'y lire « Les Tsiganes se sont établis sur les terres de leurs propriétaires, comme les esclaves noirs aux États-Unis. [...] Ils sont devenus des agriculteurs paresseux et indolents, comme tous les esclaves. » ou encore d'y trouver des chapitres intitulés « Sur la défensive depuis des années » ou des phrases telles que « Les Tsiganes ayant une connaissance faible de notre vocabulaire, ils ne comprennent pas toujours ce qu'on leur dit ». Par ailleurs, l'article révèle l'existence de « formations », facturées 1700€ la journée, où un ancien militaire devenu spécialiste en « Tsiganes », prodigue ses bons conseils pour travailler à leur contact, en mêlant une sorte d'argutie complotiste et antitsigane sur de potentiels dangers que représenteraient les Voyageurs.

Si ces révélations nous choquent, elles ne nous étonnent pas pour autant. Tout ceci ne fait que confirmer des années d'observation, d'expériences et de témoignages des familles vivant dans ces « aires d'accueil » qui pour beaucoup sont loin de remplir leur fonction d'accueil et se transforment aisément en espaces de relégation, où le travail des gestionnaires est parfois vécu comme une surveillance infantilisante.

Nous exigeons des autorités compétentes, de l'administration centrale et des collectivités territoriales délégataires, un contrôle accru de l'activité des entreprises privées en charge de la gestion des aires d'accueil et de privilégier une gestion en régie directe chaque fois que cela est possible. Ce contrôle doit garantir la formation appropriée du personnel, le respect des droits des Voyageurs et le rejet absolu de tout préjugé racial ou discrimination. Nous enjoignons toutes les personnes qui seraient au courant d'actes discriminatoires de la part de gestionnaires privés (ou publics) de nous faire remonter ces informations et documents. Nous assurons à chaque lanceur d'alerte le respect de son anonymat. Votre aide est indispensable pour espérer faire changer ces pratiques d'un autre temps.

De la "vidéo-protection" à la "vidéo-surveillance" des Voyageurs, un flicage en règle

S'il y a un sujet sur lequel les sociétés privées de gestion d'aires d'accueil et les collectivités publiques restent discrètes, c'est bien celui de la "sécurisation" des aires. "Vidéoprotection", blindage, hermes automatisées, autant de dispositifs de "protection des biens" qui se transforment à l'usage en outils de surveillance. Des sources sur le terrain nous signalent ainsi le développement de ces équipements et des pratiques visant à "prévenir l'arrivée des gens du voyage" ou à lutter "contre la délinquance des gens du voyage". Ces dispositifs constituent potentiellement des atteintes aux droits fondamentaux. Continuez à nous faire remonter vos observations...

LUTTES ET VICTOIRES

L'ANGVC aux côtés des familles

Chaque jour, notre téléphone sonne en moyenne une vingtaine de fois. Au bout du fil, des familles confrontées à toutes sortes d'injustices, de difficultés, mais aussi de peines, de joies et de bonnes nouvelles qu'elles nous partagent.

L'ANGVC accompagne chaque personne dans la mesure de ses moyens : courriers, interventions auprès des collectivités, coups de téléphone, conseils pour les démarches, réorientation vers des acteurs locaux, contestation administrative, définition d'une stratégie juridique ou orientation vers des avocats. Nos actions sont variées et parfois difficiles car il arrive que certaines situations soient particulièrement compliquées, que des solutions tardent à venir et que nos actions prennent du temps à se concrétiser.

C'est particulièrement le cas en matière de logement. Nous sommes très souvent sollicités par des familles en attente de terrains familiaux et le mieux que nous puissions faire, c'est de les aider dans leurs démarches et d'intervenir au niveau local dans les schémas départementaux. C'est pour cela que nous avons besoin d'aide, afin que chacun soit représenté et puisse bénéficier d'un appui local.

Si vous vous sentez prêt à devenir relais local de l'ANGVC et à offrir une aide ponctuelle ou régulière aux familles, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions mettre en place des actions. L'ANGVC est joignable du lundi au vendredi, par téléphone ou par mail. En cas de non-réponse, laissez un message pour être rappelé.

Accès au CNED

PPour les familles dont les enfants sont scolarisés à distance et qui se voient refuser l'instruction en famille cette année,

si vous souhaitez contester la décision, la procédure à suivre est la suivante :

1- Vous devez contester dans les 15 jours suivant le refus (la réception de la lettre) par une procédure de recours administratif préalable obligatoire (RAPO). Nous vous conseillons de vous faire assister par un avocat (n'oubliez pas d'utiliser votre assistance juridique).

2- L'académie aura un mois pour vous répondre. Si elle maintient sa décision négative, il faudra alors saisir le juge administratif. Là aussi, l'aide d'un avocat est conseillée.

Pour toute question (et si vous cherchez un avocat spécialisé dans votre région), vous pouvez nous contacter directement au siège.

Expulsions et négociations

Durant l'été l'ANGVC accompagne les familles qui se retrouvent en situation d'expulsion et d'errance suite aux fermetures administratives des aires d'accueil.

Chaque année les gestionnaires d'aires d'accueil ferment leurs équipements. Officiellement pour des périodes d'entretien (officieusement aussi pour mettre en congés leur personnel). Ces fermetures sont également incitées par les autorités afin que les Voyageurs ne se fixent pas sur les aires d'accueil. Ce qui est d'une grande hypocrisie, car bien souvent on se contente de fermer l'aire et d'inviter les familles à stationner sur le trottoir d'en face...

Certains territoires prévoient des solutions temporaires d'accueil pendant les fermetures, mais d'autres ne prévoient rien et condamnent de fait les familles à l'installation illicite, l'errance et/ou l'impossibilité d'avoir accès à l'eau ou l'électricité.

Ces situations sont particulièrement tendues dans les territoires ruraux où l'offre en matière d'aire d'accueil est restreinte (et oui, seules 3,6% des communes françaises disposent d'un terrain d'accueil). Face à ces situations particulièrement difficiles l'ANGVC accompagne les familles dans les négociations avec les collectivités locales. Et nous trouvons des solutions ! Cette année nous avons ainsi obtenu plusieurs aménagement temporaire pour des familles notamment en Aveyron et dans les Bouches-du-Rhône.

N'hésitez pas à nous signaler toute situation similaire dans votre département.

Sursis à Groslay

En appui de l'ADVOG notre association a contribué à obtenir un report d'audience pour plus d'une centaines de familles du 95, visées par des procédures d'expulsions.

C'est à force de travailler notre réseau d'avocats spécialisés et militants, ainsi que nos coopérations avec d'autres acteurs associatifs que nous avons pu trouver une professionnelle pour traiter cet énorme dossier 3 jours avant la date d'audience !

Les familles ont pu obtenir quelques mois supplémentaires pour préparer leur défense.

VIE ASSOCIATIVE

Un bureau remanié

Le Conseil d'Administration a élu les nouveaux membres du bureau le 25 juin 2023. Voici la nouvelle composition du Bureau :

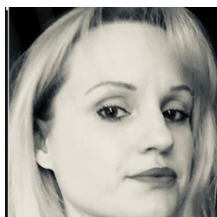
- > Nelly DEBART, Présidente
- > Yvan BANNIER, Vice-Président
- > Lucile SCHEID, Secrétaire
- > Sasha ZANKO, Secrétaire adjoint
- > Tony DEBART, Trésorier
- > Sarah WINTERSTEIN, Vice-Trésorière

Parité femme/homme à l'ANGVC

Nous pouvons être fiers d'être parvenus à une parité homme/femme dans toutes nos instances dirigeantes (Conseil d'administration et Bureau). Nous veillerons à l'avenir à maintenir autant que possible cette parité, mais aussi le caractère intergénérationnel de nos instances.

Une Assemblée Générale et trois nouveaux administrateurs

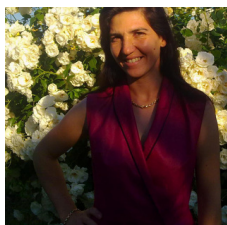
Notre Assemblée générale s'est réunie, comme chaque année, aux Saintes-Maries-de-la-Mer ce 22 mai dernier. Vous étiez rassemblées pour venir valider les comptes et orientations de l'association pour 2023. Ces retrouvailles toujours joyeuses nous ont permis de renouveler les mandats des administrateurs avec l'entrée au conseil d'administration de trois nouveaux membres, tous Voyageurs mais aux profils différents. D'autres nous ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour candidater au conseil d'administration en 2024. Une belle dynamique qui vient enrichir notre vie associative.



Sandra Théodore, militante de la mémoire elle est particulièrement investie sur les questions liées à la réparation des spoliations des "nomades" pendant la guerre et la valorisation des mémoires durant cette période.



Ritchy Thibault, étudiant en Histoire à la Sorbonne, militant et activiste, il est investi auprès du collectif école pour tous et est particulièrement sensible aux discriminations subis par les Voyageurs.



Tatiana Winterstein, est proche de l'ANGVC depuis longtemps, elle est aujourd'hui déléguée de la région Auvergne Rhône-Alpes et intervient en tant que membre de l'ANGVC au sein du schéma départemental de la Drôme



Comment s'impliquer pour l'ANGVC ?

Une association vit grâce à ses membres. Une association est un collectif aux valeurs communes où chacun peut trouver sa place et être utile à hauteur de ses moyens et de ses compétences. Ainsi, tout le monde peut devenir bénévole et chaque mission de bénévolat est particulière. Voici quelques missions que nous vous proposons :

- Création de projets mémoriels locaux : l'ANGVC peut vous accompagner dans vos démarches. Trop de sites ne font l'objet d'aucune commémoration. Où que vous soyez, vous pouvez participer à ces actions pour honorer la mémoire de nos anciens.
- Participation au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Pour cela, il est nécessaire de suivre une formation délivrée par le siège, à Paris, Brest ou en visio. La participation est possible dans chaque département métropolitain.
- Aide locale aux familles de Voyageurs. Toute aide est la bienvenue, en particulier l'aide aux devoirs et l'aide aux démarches administratives.
- Animation de webinaires destinés à la formation des adhérents.
- Aide juridique. L'ANGVC souhaite développer son réseau de juristes. Si vous avez des compétences en la matière, n'hésitez pas.
- Création d'événements locaux pour lever des fonds : tombola, soirée dansante, concerts, tout est possible !

Et plein d'autres opportunités...

AGENDA DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Avril

- 3 avril** : Visite de l'aire d'accueil de la Garde (83)
- 4 avril** : entretien avec APATZI
- 11 avril** : réunion de travail au MUCEM pour l'exposition Barvalo
- 12 avril** : Colloque à l'université de Strasbourg
- 13 avril** : Rencontre avec l'assistant parlementaire de l'eurodéputée Marie Toussaint
- 19 avril** : réunion de l'Observatoire des Expulsions
- 20 avril** : Séminaire au Campus Condorcet
- 25 avril** : Formation sur les expulsions à la CNDH
- 25 avril** : visite de l'aire d'accueil de Saint-Menet (13)
- 26 avril** : réunion du Bureau
- 27 avril** : Rencontre avec l'Archevêque d'Aix en Provence
- 28-29 avril** : Participation au festival Welcome inTziganie

Mai

- 3 mai** : Jury de soutenance de mémoire d'Astrid Giliot sur les aires d'accueil des côtes d'Armor - Université de Rennes
- 12 mai** : réunion du schéma départemental du Vaucluse
- 15 mai** : rendez-vous avec l'inspecteur académique d'Arles pour
- 17 mai** : Intervention Rennes sur les pollutions des aires d'accueil
- 22 mai** : Assemblée Générale - Saintes-Maries-de-la-Mer
- 23 mai** : Cérémonie au camp des Saliers
- 24 mai** : entretien avec Imagine Magazine
- 25 mai** : entretien avec la Fondation Abbé Pierre
- 26 mai** : réunion de travail avec l'historien Ilsen About à Marseille pour le projet mémoire
- 29 mai** : réunion du groupe de travail mémoire de l'ANGVC
- 30 mai** : réunion de travail du schéma départemental du Vaucluse

Juin

- 1 juin** : réunion du collectif jurislogement
- 12 juin** : Groupe de travail caravane de la Commission consultative Nationale des Gens du Voyage
- 13 juin** : réunion avec l'ARTAG
- 14 juin** : comité de revue sur les projets d'aires d'accueil et de terrain familiaux auprès de la CCNGDV
- 15 juin** : audition par les députés du groupe d'étude gens du voyage de l'assemblée nationale
- 16 juin** : Intervention dans le cadre des journées de Médecins du Monde sur la question de la prise en charge santé des Voyageurs
- 17 juin** : intervention sur France inter dans le cadre de l'émission Sous les Radars
- 19 juin** : Réunion auprès du défenseur des droits sur la plateforme antidiscriminations
- 20 juin** : entretien avec le Maire de Medan au soutien d'une famille d'adhérents
- 20 juin** : entretien avec la DIHAL
- 21 juin** : réunion interassociative dans le cadre du projet de mémorial de Montreuil Bellay
- 22 juin** : réunion de travail avec la Métropole de Grenoble dans le cadre de la révision de leur PLH
- 23 juin** : Conseil d'Administration de l'ANGVC réélection des membres du Bureau
- 26 juin** : Intervention à l'Université
- 27 juin** : intervention auprès de l'ADAPGV de Poitiers
- 29 juin** : groupe de travail mémoire pour le projet de Montreuil Bellay réuni à la CCNGDV
- 30 juin** : rencontre avec le Ministère de la Culture pour participer à un groupe de travail sur les projets mémoriels
- 30 juin** : Webinair FNASAT sur la situation des habitats pour les Voyageurs

MÉMOIRES VOYAGEUSES



Session de formation des délégués en 2008
Alice JANUEL, Nelly Debart, Marc Béziat et Henri Pierre

À la mémoire d'Henri Pierre

Le jour de ses 78 ans Henri PIERRE nous a quittés... Sans doute peu d'entre vous l'ont connu ou se souviennent de lui, de ce qu'il a apporté à l'association dont il fut un des administrateurs pendant plusieurs années jusque vers 2015/2016. Je voudrais lui rendre hommage car sans lui l'ANGVC n'aurait pas grandi comme elle a pu le faire ces 15 dernières années.

C'est à la suite de l'affaire du Trou Poulet d'Herblay – qui débouchera sur le fameux "arrêt Winterstein" de la CEDH en octobre 2013 où la France a été condamnée pour l'expulsion de plusieurs familles de Voyageurs – que j'ai rencontré Henri, dont la compagne Annick était engagée avec ATD Quart Monde. Il se présentait alors comme un récent retraité du Ministère de l'Équipement et soulevait une question nouvelle alors : l'exclusion de certains types d'habitat, notamment mobile, des règles d'urbanisme des communes.

On peut dire que nos esprits se sont alors croisés à point nommé et que j'ai compris que les compétences d'Henri ne pouvaient qu'être un enrichissement pour le plaidoyer de l'association.

Nous avons commencé pourtant par un échec en attaquant un plan d'occupation des sols dans le Gard ! Cependant nous avons senti que cette décision nous laissait une marge de progression dans notre démarche. Sans oublier le plan juridique, nous nous sommes convaincus que nous devons établir un plaidoyer solide et documenté. Ce sont alors plusieurs enquêtes que l'ANGVC a lancées auprès des préfetures, puis des communes... pour tracer les discriminations portées par les documents d'urbanisme sans que les services de l'Etat n'y trouvent à y redire.

Ce travail d'enquête, réalisé au siège, n'a pu se construire qu'avec l'expérience d'Henri, qui a pisté pendant plusieurs mois les communes qui élaboraient ou modifiaient leurs documents d'urbanisme dans son département de l'Oise. Ecrivant sans relâche à chacune avec copie à la DDT, au sous-préfet, aux archives départementales et à l'ANGVC pour leur signaler l'illégalité de leur document, Henri Pierre a élaboré une méthode et créé des outils pour que sa démarche puisse être reproduite ailleurs. C'est ainsi grâce à ce travail de fourmi que l'ANGVC a pu obtenir du cabinet de Cécile Duflot une modification du code de l'urbanisme par la loi ALUR afin que soient pris en compte dans les documents d'urbanisme « tous les modes d'habitat ». Je pourrais également raconter son indéfectible appui à l'action contre un PLU de l'Oise où l'ANGVC s'est engagée jusqu'en appel et a dû lâcher l'affaire en cassation par ce que les Voyageurs ne voulaient hélas plus se battre. Un rendez-vous manqué avec l'Histoire peut-être...

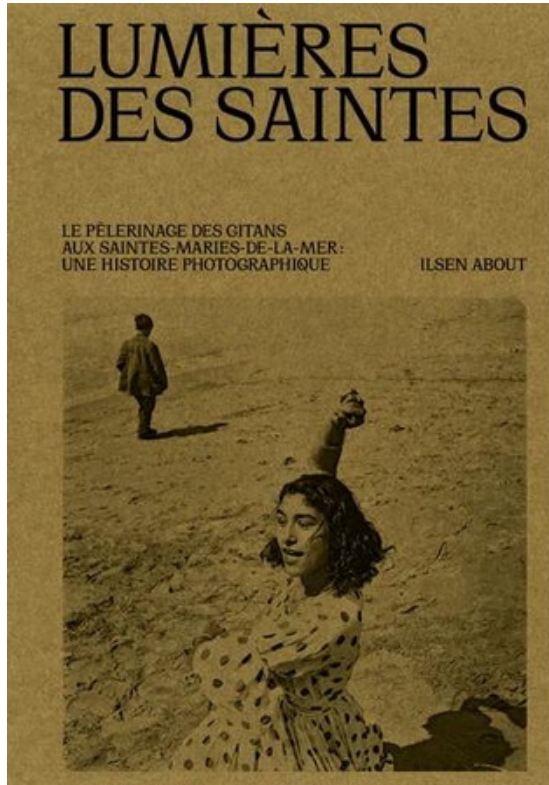
Je veux aussi parler de l'homme que j'ai connu, avec qui, bien après qu'il se soit retiré de l'association – jugeant que ses compétences n'étaient plus à jour – j'ai prolongé une relation amicale faite d'échanges et d'avis sur ce que les Voyageurs traversaient, mais aussi de malicieuses plaisanteries aux teintes ironiques sur les politiques publiques dont il ne laissait rien passer. Car Henri était un homme engagé pour ses convictions philosophiques sur les droits humains, un esprit libre et droit, curieux et riche de connaissances de toute nature, et doté d'une parole juste. Son regard pétillant qui surplombait un doux sourire faisait oublier à quiconque les traces de la maladie qui l'a frappé à 23 ans. Lui, qui ne devait pas s'en sortir alors, comme tant d'autres à l'époque, a surmonté cette douloureuse épreuve. Il en a fait sa force pour sa vie...

Si, à titre personnel, je considère qu'il m'a fait grandir, Henri a aussi fait grandir l'association en contribuant à sa respectabilité et à la pertinence de ses analyses. Pour toutes ces années, disons-lui merci ! S'il existe un Panthéon des Voyageurs, nul doute que cet homme remarquable y aurait sa place. Dans le mien, il y est pour toujours.

Marc BEZIAT

CULTURES VOYAGEUSES

Lumières des Saintes - Un pèlerinage photographique : un livre et une exposition



Erwin Blumenfeld, Lore Krüger, Jean Dieuzaide, Josef Koudelka, Martine Franck... : nombreux sont les grands noms de la photographie à avoir immortalisé le pèlerinage des gitans au Saintes-Maries-de-la-mer.

Car ce lieu, objet de fascination, est devenu au fil des décennies le point de rencontre de toutes sortes de photographes, connus comme anonymes. Brillamment introduit par l'historien spécialiste du monde tsigane Ilse About, cet ouvrage restitue l'histoire photographique de ce pèlerinage mythique du début du XXe siècle à nos jours. Un très très beau livre à retrouver en librairie.

Exposition : Chapelle du Museon Arlaten - Musée de Provence - Arles du 3 juillet - 24 septembre 2023 de 9h30 - 18h

Cette exposition présente une histoire photographique du pèlerinage qui se déroule tous les ans aux Saintes-Maries-de-la-Mer, où Gitans, Manouches, Roms et Voyageurs de France et d'Europe honorent sainte Sara. Malgré l'hostilité dominante et l'antitsiganisme, le pèlerinage s'est imposé comme un lieu de retrouvailles et un espace majeur d'expressions sociales, religieuses ou artistiques.

Commissariat : Ilse About

Une série événement sur France culture !



Pour LSD, Perrine Kervran va à la rencontre de Voyageurs, de chercheurs, et d'activistes pour comprendre ce qu'est l'antitsiganisme en France, comment il se manifeste, comment il est vécu et comment il s'est construit.

Au départ il y a des dénominations culturelles : Gitans, Sintés, Manouches, Roms, Yéniches et Voyageurs. Mais il y a aussi des catégories administratives typiquement françaises : « nomades » et « gens du voyage » et puis il existe d'autres termes, le plus souvent péjoratifs ou qui le sont devenus : bohémiens, romanichels ou tziganes... Et la plupart du temps on mélange tout, alors que ces mots recourent des choses qui n'ont rien à voir.

Mais ce qu'on comprend assez vite, et c'est terrible, c'est qu'il y a un mot qui rassemble ces populations et ces catégories si différentes et ce mot c'est l'antitsiganisme. Or, souvent, ce qu'on ne sait pas nommer, c'est ce qu'on ne connaît pas. Alors, à partir de cette notion, c'est toute la complexité d'une histoire culturelle française, du Moyen Âge à une réalité quotidienne d'aujourd'hui, en passant par l'internement des « nomades », que nous allons tenter de déplier ; et on va le faire en écoutant autant que possible ceux et celles qui la vivent.



Barvalo,
éditions
Anamosa

Ne ratez pas jusqu'au 4 septembre l'exposition BARVALO au MUCEM à Marseille. 5 des membres de l'ANGVC ont participé en tant qu'experts et médiateurs à la création de cette exposition événement. Le catalogue de l'exposition édité par Anamosa vaut lui aussi le détour...